



INTROIBO

N°50 - SEPTEMBRE 2011



Rentrée scolaire retour à la « vie quotidienne »

Le mois de septembre marque pour la plupart la fin des vacances et le retour à la « vie quotidienne ». Après plusieurs semaines loin de l'école, du bureau et loin de chez soi, il faut reprendre le rythme régulier et parfois monotone de notre devoir d'état. Mais ne nous trompons pas : c'est dans ce quotidien que Dieu nous appelle à nous sanctifier ! C'est au milieu de ces mille activités, en apparence insignifiantes, qu'Il nous appelle à devenir des saints !

Il y a en effet deux façons de travailler, deux façons de faire chaque jour notre devoir : en soupirant ou en aimant. A nous de choisir. Soit nous n'attendons que les prochaines vacances, soit nous décidons dès aujourd'hui d'offrir nos journées et toutes nos actions à

Dieu, en essayant, chaque jour, d'être là où nous nous trouvons des apôtres de Jésus-Christ. Rappelons-nous que l'enseignement laissé par notre Sauveur consiste autant dans les trois ans de sa vie publique que dans les trente ans passés dans le silence et le travail régulier à l'atelier de Nazareth.

Bonne rentrée à tous !



Abbé Arnaud Evrat, FSSP

Vie spirituelle

Peut-on prier n'importe où ? En voiture ? Dans le bus ?

« Peut-on faire oraison en conduisant sa voiture ? »

La question peut sembler insolite ! Elle nous a pourtant été posée à plusieurs reprises, ce qui laisse penser que nos contemporains prient dans les embouteillages plutôt que dans les églises ! Après tout, Thérèse de Lisieux faisait

oraison dans le train qui la menait à Rome, et Jeanne Schmitz-Rouly allait d'extase en extase dans le tramway de Bruxelles : « Heureux est-on lorsque pareille chose vous arrive à l'église ou chez vous ! Mais bien souvent c'est dans la rue, ou dans un train ou un tram... » (*Journal*, 2) Alors, relevons

dans cette oraison moderne les caractéristiques de la prière de toujours :

• Depuis Abraham, **le priant est un voyageur** : « Dieu dit à Abraham : quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père, pour le pays que je t'indiquerai. » (Gn 12, 1) Le déplacement physique favorise une rupture spirituelle, au moins implicite, avec nos habitudes, rupture nécessaire à toute vraie prière :

« Pour te recueillir, il faut couper toute habitude superflue, toute familiarité superflue avec les créatures, quelles qu'elles soient, toute connaissance superflue, toute curiosité superflue, toute opération et occupation superflues. En un mot, il faut que l'homme se sépare de tout ce qui le divise. » (Sainte Angèle de Foligno, 1249-1309, *Livre des Visions et Révélation*s, ch. 57)

• « Quand tu pries, **ferme ta porte !** » nous dit Jésus ; non pas tant pour ne pas être dérangé, que pour être « seul avec le Seul ». Tout parisien sait qu'il n'y a pas de solitude plus radicale que celle du métro aux heures de pointe, ni d'isolement plus hermétique que celui de l'automobiliste noyé dans un embouteillage. Et cet anonymat extérieur favorise les relations par l'intérieur :

« Dans la conversation et parmi le bruit

du monde, cette âme est en solitude dans le cabinet de l'Époux, c'est-à-dire dans son propre fond où elle le caresse et l'entretient, sans que rien puisse troubler ce divin commerce. » (Bienheureuse Marie de l'Incarnation, 1599-1672, Lettre III)

• « Ton Père voit **dans le secret...** » Le monde extérieur étant ainsi neutralisé, le monde intérieur peut s'ouvrir : les parents savent bien que la voiture est le lieu de toutes les confidences sur le chemin de l'école. De même Dieu paraît-il alors tout proche, « au contact », dans un « commerce d'amitié, un entretien fréquent et intime avec Celui dont nous savons qu'Il nous aime » (Thérèse d'Avila. Autobiographie, 8), qui définit l'oraison.

• « **Priez sans cesse !** » nous dit saint Paul. On ne prie pas en regardant sa montre. En voiture, sauf à être un chauffard, on ne compte pas le temps qui passe : les radars s'en chargent ! Et tandis que nous sommes bercés par le ronronnement du moteur, « la pensée de Dieu n'est pas un fardeau, c'est un vent qui nous porte, c'est une main qui nous soutient et qui nous élève, c'est une lumière qui nous guide, c'est un Esprit qui nous vivifie quoique nous ne sentions pas son opération. » (François Malaval, *Pratique facile...*, II, 2)



Pas mal de nos lecteurs auront expérimenté ce lien entre les moyens de transport et l'oraison. Il intéresse la nature même de la vie spirituelle : la prière n'est pas une activité parmi d'autres, mais la vie de quelqu'un qui nous habite en permanence, l'Esprit Saint ; aussi est-elle continue dans nos âmes, comme une source tantôt souterraine, tantôt visible. Et lorsqu'une certaine désoccupation du corps et de l'esprit désencombre les couches supérieures de notre conscience, ce murmure de l'Esprit affleure plus facilement, si bien que pour peu que nous ayons une vie chrétienne équilibrée, « l'oraison devient alors comme sa respiration, sa vie ; l'âme est remplie de l'esprit d'oraison. L'oraison devient alors un état, et l'âme peut trouver son Dieu quand elle veut, même au milieu de toutes ses occupations. » (Bienheureux Columba Marmion, 1858-1923, *Le Christ, Vie de l'âme*, II, X, IV)

Et cela nous invite à élargir notre propos : il y a une façon contemplative de conduire comme il y a une façon contemplative de faire la vaisselle ou le jardin. Certains ont besoin de meubler leur âme, parce qu'en fait la source vive de l'Esprit n'a jamais pu se répandre : ceux-là ne prieront jamais, feront hurler l'autoradio dans leur voiture, sinistreront tout un wagon avec leur téléphone portable, et allumeront la télévision du matin au soir à la maison. En revanche, ceux dont l'âme est pleine de Dieu fuiront spontanément le bruit, fermeront doucement les portes, conduiront calmement leur voiture et ne demanderont à la radio ou à Internet que ce qui les renverra à cette source qui s'écoule doucement en eux. Bref, en voiture ou ailleurs, la vraie ques-

tion n'est pas d'être actif ou contemplatif, mais d'être branché sur cette source : « la part de l'homme, dans l'action, c'est la contemplation ! » (Mgr Combes)

Maintenant, cette louange de l'oraison au volant ne doit pas nous faire oublier ce que nous répétons souvent dans ces pages : n'abandonnons jamais l'oraison à la simple spontanéité. Si Dieu se sert de nos modernes moyens de transport pour nous éveiller à sa présence, cela ne nous dispense pas d'organiser par ailleurs notre vie de prière avec tout le soin que requiert cette occupation centrale de toute vie chrétienne. En particulier, ce n'est pas parce que l'on « sent » Dieu en voiture, que cela remplace l'exercice d'oraison proprement dit, à une heure et en un lieu bien choisis. La vraie valeur d'un acte est tout entière dans son intention ; or l'intention d'un chauffeur routier est de transporter sa marchandise de Paris à Marseille. S'il le fait dans le recueillement, tant mieux, mais il n'omettra pas pour autant de faire consciencieusement sa prière du soir à l'arrivée.

Enfin, il faudrait distinguer ici entre le chauffeur et le passager du véhicule. Profiter du temps totalement libre d'un voyage pour faire oraison ou lire son office, n'est pas la même chose que de prier en même temps que l'on conduit ou regarde le paysage : le voyageur, ici, est totalement passif, et son intention actuelle est bien de prier, même si c'est en se déplaçant... ou alors il faudrait attendre que la terre s'arrête de tourner pour commencer à faire oraison !

Abbé Max Huot de Longchamp
Oraison n° 129

Choix de textes : le devoir d'état

Que signifie cette expression ?

Qu'est-ce que le devoir d'état ?

Par devoir d'état on entend les obligations particulières que chacun a par suite de son état, de sa condition et de la situation qu'il occupe.

Catéchisme de saint Pie X

Devoir d'état et apostolat

Assurément, il est malaisé de tracer avec précision la ligne de démarcation à partir de laquelle commence l'apostolat des laïcs proprement dit. Faut-il, par exemple, y faire entrer : l'éducation donnée soit par la mère de famille, soit par des instituteurs et institutrices saintement zélés dans la pratique de leur profession pédagogique ; ou bien la conduite du médecin réputé et franchement catholique, dont la conscience ne transige jamais quand la loi naturelle et divine est en jeu, et qui milite de toutes ses forces en faveur de la dignité chrétienne des époux, des droits sacrés de leur progéniture ; ou encore l'action d'un homme d'État catholique pour une large politique de l'habitation en faveur des moins fortunés ?

Beaucoup inclineraient vers la négative, ne voyant en tout cela que le simple accomplissement, fort louable, mais obligatoire du devoir d'état.

Nous savons pourtant la puissante et irremplaçable valeur, pour le bien des âmes, de ce simple accomplissement du devoir d'état par des millions et des millions de fidèles consciencieux et exemplaires.

Pie XII, 1951

Devoir d'état et sacrement de mariage

Cette vocation universelle à la sainteté s'adresse aussi aux époux et parents chrétiens. Pour eux, elle est spécifiée par la célébration du sacrement du mariage et se traduit concrètement dans les faits de la vie conjugale et familiale. Le Sauveur du monde et Époux de l'Église va à la rencontre des époux chrétiens au travers du sacrement du mariage. De plus, il reste avec eux afin que les époux, en s'aidant l'un l'autre, s'aiment dans une fidélité perpétuelle, comme Lui-même a aimé l'Église et s'est donné pour elle.

Les époux chrétiens, pour accomplir dignement leur devoir d'état, sont fortifiés et comme consacrés par un sacrement spécial; en vertu de celui-ci, en accomplissant leur mission conjugale et familiale, pénétrés de l'esprit du Christ, dont toute la vie a été imprégnée de foi, d'espérance et de charité, ils arrivent chaque fois davantage à leur plein développement personnel et à leur sanctification mutuelle, et, de ce fait, en même temps à la glorification de Dieu.

Conseil Pontifical pour la Famille, 1997

Devoir d'état et vie de prière

Celui qui prétend aimer Dieu, qu'il ne voit pas alors qu'il n'aime pas son frère qu'il voit, est un menteur (1 Jean 4-20). C'est pourquoi *Gaudium et Spes* déclare : « Que l'on ne crée pas d'opposition artificielle entre les activités professionnelles et sociales d'une part, la vie religieuse d'autre part ».

Chacun de nous a un état de vie qui est le sien : marié, célibataire, prêtre, religieux, salarié, fonctionnaire, artisan, profession libérale etc. Dans cet état de vie, il y a des devoirs liés à cet état particulier. En effet, la charité ne peut s'exercer sans que l'on commence par respecter la justice, c'est-à-dire par respecter les droits que les autres ont sur nous. Le médecin a le devoir de soigner, le père d'assurer la subsistance de sa famille et de veiller, avec la collaboration de la maman, à l'éducation de ses enfants. Le citoyen doit contribuer au bien commun de son pays, à son niveau bien sûr. L'élu doit assumer ses devoirs de représentant des citoyens et, comme le disait St Vincent de Paul aux filles de la charité, une religieuse à la vocation caritative doit interrompre sa dévotion s'il y a un pauvre ou un malade qui a besoin d'elle. Vous avez bien noté : interrompre mais pas supprimer !

Dans ses ouvrages, saint François de Sales a beaucoup mis l'accent sur l'importance du devoir d'état. Dans l'*Introduction à la vie dévote*, il montre que la vie

de prière ne saurait se traduire de façon identique chez l'évêque, le prêtre diocésain ou le contemplatif, chez l'artisan, le soldat ou la mère de famille. Pour bien comprendre cette articulation entre la vie de relation avec Dieu et la devoir d'état, on peut dire que la première est d'ordre essentiel et que le second est d'ordre indispensable ! La première donne la vie divine, la grâce qui va nous permettre de bien exercer le second. Mais, comme le temps n'existe pas pour Dieu alors qu'il est vital pour l'être humain, il peut être nécessaire d'agir immédiatement pour le devoir d'état en différant dans le temps l'essentielle écoute et contemplation de notre divin Maître. Il est toujours possible d'ailleurs de confier tout ce que l'on se hâte de faire à notre Dieu et de le remercier pour tout ce que l'on vient de faire avec la grâce. (...) Une mère de famille qui passerait son temps à courir à l'adoration, au groupe de prière, aux vêpres ou aux laudes et négligerait son intérieur, la préparation des repas, le dialogue avec les enfants et le mari, serait en faute vis-à-vis de son devoir d'état. Un mari, au rebours, qui négligerait les différentes formes de prière et de relation avec son Dieu, au nom de ses devoirs professionnels, de ses activités sociales, de ses engagements dans l'Église, verrait se tarir la fécondité de son action en raison de la pauvreté de sa vie spirituelle.

P. Yannick Bonnet

La valeur des plus petites actions

Ramasser une épingle par amour peut convertir une âme. Quel mystère!... Ah! c'est Jésus qui peut seul donner un tel prix à nos actions, aimons-le donc de toutes nos forces...

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Lettres 164

Pèlerinage au tombeau du Curé d'Ars

Les 10 et 11 septembre 2011



Pour la troisième année consécutive, les fidèles de Suisse Romande se rendront en septembre à Ars, sur le tombeau du saint Curé, afin de prier pour les prêtres et les vocations.

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre organise un **pèlerinage à Ars (Ain, France) les samedi 10 et dimanche 11 septembre 2011.**

Ce pèlerinage réunira des fidèles de plusieurs apostolats de la Fraternité. Il sera également le pèlerinage de rentrée du Séminaire Saint-Pierre de Wigratzbad (Allemagne) : une cinquantaine de séminaristes nous accompagneront. Départ de Fribourg en bus le samedi matin ; retour à

Fribourg le dimanche soir. Logement à Ars en chambres doubles ou individuelles.

Renseignements et programme sur la lettre disponible au fond de l'église

ou sur www.fssp.ch/fr ou au 026 488 00 37

Attention ! Il ne reste que quelques places...

Pèlerinage en Terre-Sainte

Réunion préparatoire

Une rencontre préparatoire pour les pèlerins qui se rendront en Terre-Sainte du 16 au 28 octobre prochain est prévue le **samedi 24 septembre 2011** de 10h00 à 12h30 à la maison générale de la FSSP, chemin du Schoenberg 8 à Fribourg

Programme :

10h00 messe en la chapelle de la maison générale

11h00-12h30 rencontre des pèlerins

12h30 pique-nique tiré du sac

Messe pour la Confraternité Saint-Pierre

Mercredi 28 septembre à Fribourg

Une trentaine de fidèles américains de la Confraternité Saint-Pierre seront de passage à Fribourg à l'occasion d'un pèlerinage organisé en Europe. Vous êtes tous cordialement invités à venir prier avec eux le **mercredi 28 septembre** lors de la **messe solennelle à 12h à l'église Saint-Maurice** (rue de la Lenda, Fribourg).

Un apéritif sera offert à la sortie de la messe.



Lieux et horaires

Lausanne (abbé Benjamin Durham, 021 652 42 61)

● **Chapelle Saint-Augustin**

78 avenue de Béthusy, 1012 Lausanne

Dimanche :

8h00 : Messe basse

9h45 : Grand'Messe

En semaine :

Lundi 18h00 : Messe basse

Mardi 9h00 : Messe basse

Mercredi 18h00 : Messe basse

Jeudi 9h00 : Messe basse

Vendredi 18h00 : Messe basse suivie de l'Adoration

Samedi 9h00 : Messe basse (8h35 chapelet)

Confessions : (Confessions in English can also be heard at all of the below times)

30 minutes avant ou après chaque Messe

Vendredi de 19h00 à 19h30 (pendant l'adoration)

Sur demande au 021 652 42 61

Genève (renseignements : 026 488 00 37)

● **Eglise Sainte-Claire**

15 rue du Grand-Bureau, 1227 Genève-Les Acacias

Dimanche :

11h00 : Messe chantée

Confessions après la messe

Neuchâtel (abbé Jérôme Bucker, 026 488 00 37)

● **Eglise Saint-Norbert**

La Coudre, rue de la Dîme 81, 2000 Neuchâtel

Dimanche

17h00 : Messe chantée

Confessions : 30 minutes avant la Messe ou après sur demande

Carnet de famille

Genève

A été baptisée à Mons (France) :

- Marie Chichlo

Fribourg

A été rappelée à Dieu :

- Madame Odile de Pfyffer d'Altishofen

A été baptisé :

- Vincent Marro

Treyvaux

Ont été baptisés :

- Loucka et Valentin Saint-Dic

Lausanne

Se sont mariés à Moutiers-s/Lay (France) :

- Marjorie Pfister et Jean-Tristan Michel

Lieux et horaires (suite)

Fribourg (abbé Arnaud Evrat, 026 488 00 37)

● Église du Collège Saint-Michel

rue Saint-Pierre Canisius, 1700 Fribourg

Tous les dimanches et fêtes chômées :

9h30-9h55 Confessions

9h45 Office de Tierce

10h00 Messe chantée

● Église Saint-Jean

Planche-supérieure, 1700 Fribourg

Tous les lundis, mardis et fêtes non chômées :

18h30 Messe basse

● Oratoire de la Maison Saint-Pierre Canisius

Chemin du Schönberg 8, 1700 Fribourg (située sur la rte St-Barthélemy, bus ligne 2 - Arsent)

Du mercredi au vendredi (vérifier l'horaire en période de vacances scolaires) :

18h30 Messe basse

● Chapelle Sainte-Anne d'Hattenberg

derrière Bourguillon

Tous les samedis :

9h00 Chapelet ; 9h30 Messe basse

● Confessions

à la Cathédrale Saint-Nicolas, 1700 Fribourg

Tous les lundis et mardis :

17h30-18h00 Confessions

Bulle (abbé Patrick du Faÿ, 026 488 00 37)

● Chapelle Notre Dame de Compassion

Place du marché, 1630 Bulle

Dimanches et fêtes principales :

8h00 Messe chantée

En semaine :

Mercredi 18h30 : Messe basse

Jeudi 18h00 : Heure Sainte

1er vendredi du mois 18h30 : Messe basse

Avant les messes en semaine : chapelet à 18h

Confessions :

mercredi de 17h30 à 18h15

jeudi de 18h15 à 18h45

Pour joindre un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre :

Maison Saint-Pierre Canisius, Chemin du Schönberg 8, 1700 Fribourg
026 488 00 37 (en cas d'urgence : 079 295 97 41)

Maison Saint-Augustin, 78, Avenue de Béthusy, 1012 Lausanne
021 652 42 61 (en cas d'urgence : 079 692 71 03)

www.fssp.ch - www.mysteriumfidei.ch